

Le coin info : lecture d'une radio de dépistage de dysplasie

Source SCC

Protocole pour les radios argentiques :

1. Réalisation de l'examen chez un vétérinaire
2. Envoi d'une demande de lecture au lecteur officiel du club de race. Ce dossier doit contenir :
 - L'attestation du vétérinaire
 - Le cliché
 - La photocopie du certificat de naissance, ou du Pedigree (ou de la carte d'identification pour certains clubs)
 - Un document intitulé « formulaire de demande de lecture d'un cliché argentique » mis à disposition par votre club.
 - Une enveloppe de la taille de la radio correctement affranchie et comportant l'adresse pour le retour du dossier et des résultats
 - le chèque pour le règlement soit au club s'il assure l'envoi, généralement à l'ordre du club, soit au lecteur s'il s'agit d'un envoi direct. (voir conditions du club)

Protocole pour les radios numériques :

1. Réalisation de l'examen chez un vétérinaire
2. Dépôt du cliché par le vétérinaire et enregistrement du dossier sur le serveur www.myvetsxl.com , sous le format DICOM.
3. Envoi d'une demande de lecture. Ce dossier doit contenir :
 - L'attestation du vétérinaire
 - La photocopie du certificat de naissance ou du Pedigree (ou de la carte d'identification pour certains clubs)
 - Un document intitulé « formulaire de demande de lecture d'un cliché numérisé » mis à disposition par votre club.Le numéro d'enregistrement de votre radio sur le serveur doit apparaître sur cette demande.
 - le chèque pour le règlement soit au club s'il assure l'envoi, généralement à l'ordre du club, soit au lecteur s'il s'agit d'un envoi direct. (voir conditions du club)

Pour des informations détaillées, vous rapprochez de votre club de race.